

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Un suicide par jour au travail

- Social -

Date de mise en ligne : dimanche 29 juillet 2007

Démocratie & Socialisme

Il ne va plus voir ceux qui se lèvent trop tôt, se couchent trop tard, et s'épuisent au point de se suicider au travail.

A force qu'il se déplace partout, s'occupe de tout, fasse des projets et des lois sur tout, faits divers, accidents de la route, feux de forêts, tour de France, infirmières bulgares, comment ne pas s'étonner par les questions qu'il « laisse tomber », sur lesquelles il n'intervient pas, ne parle pas, ne réagit pas, ne légifère pas ?

Pas de photo, pas d'image, pas de flash info, pas de visite d'entreprise, sur le dernier des suicides au travail... Rien.

Il y a eu 360 cas de suicides liés directement au travail l'an passé, un par jour. Cela concerne des employés, des ouvriers, et les cadres, manuels et intellectuels, le stress au travail, la souffrance au travail, la violence des rapports d'exploitation, les rapports de « management » hiérarchiques, le chantage à l'emploi et au salaire...

Plus grave que la délinquance criminelle, ce phénomène est pourtant ignoré : Rachida Dati ne fait pas de loi, pas d'enquête, on n'envisage pas de remède, rien. Pas de visite dans une entreprise, pas de déclaration au Journal télévisé, pas de visite à la famille, pas de rendez-vous express, pas de « petite phrase », rien.

Pas de proposition ! Parce que n'est-ce pas, dans le régime où nous sommes, si le Président ne réagit pas en personne, ne propose rien, c'est que le sujet n'est pas important.

En France, on utilise les mots « burn out » (anglais) ou « karochi » (japonais) pour parler de l'auto destruction par la travail... n'y a t il pas de mot français ? Pourtant cette violence au travail concerne plus de 22 millions de personnes...

Ah si ! Le Ministre du travail Xavier Bertrand a dit qu'il « suivait, qu'il se tenait au courant » et a parlé du « CHSCT » de la dernière entreprise où il y a eu un suicide...

Les Chsct sont en général réduits à une peau de chagrin. Il n'y en a que 22 000 pour 1,2 million d'entreprises ayant au moins un salarié. Ils n'ont droit d'exister que dans 3 % des entreprises, celles de plus de 50 salariés, mais même là, dans la majorité des cas, il n'y en a pas.

Ne parlons pas des 97 % de plus petites entreprises (8 millions de salariés) où le taux d'exposition aux risques est pourtant plus grand.

Lui, le Président, si prompt d'ordinaire en tout, il n'a pas proposé, par exemple, d'élargir les pouvoirs et d'augmenter les moyens des Chsct (Comité d'hygiène, sécurité, conditions de travail), ces institutions qui devraient normalement être en charge de réagir à de tels risques !

Créés en 1982, les CHSCT ne disposent pratiquement pas de « crédits d'heures » pour leurs membres, sauf par accord exceptionnel, dans les très grandes entreprises. Ils n'ont pas de budget propre. Leurs membres ne sont pas élus mais cooptés, ce qui diminue l'impact de leur action auprès des salariés. Ils ne disposent presque pas de formation pour appréhender les immenses sujets qu'ils doivent aborder, en matière d'hygiène, de sécurité, de

Un suicide par jour au travail

conditions de travail (alors que ces sujets ont été considérablement étendus depuis 1982, avec la prise en charge du harcèlement sexuel et du harcèlement moral). Seulement 1 % des CHSCT font appel à une expertise comme ils y ont droit, et dans la majorité de ces cas, cette demande est contestée par l'employeur. Surtout, les CHSCT n'ont pas de moyens d'imposer leurs décisions, ils rabâchent des recommandations de réunions trimestrielles en réunions trimestrielles, que l'employeur n'est pas tenu de respecter, il n'y a pas d'avis conforme, ni d'obligation de faire...

Si bien qu'aucun contre pouvoir, en dehors des faibles et impuissants moyens de l'inspection du travail, de la médecine du travail, n'est en mesure, dans l'entreprise, de pouvoir stopper les folies managériales qui exigent chaque jour toujours plus de rentabilité, de productivité, d'objectifs de plus en plus inatteignables, avec une pression de plus en plus féroce sur chaque salarié, avec des heures supplémentaires en nombre exponentiel et non déclaré, non payé, non récompensé.

Même les syndicats, dans un tel contexte, sont conduits à sous estimer les CHSCT, à pas investir dans de l'énergie perdue car inefficace.

Pourtant il existe des propositions, des mesures, de quoi faire un projet de loi, plus utile, plus vital, plus impératif pour la vie de millions de salariés, que d'autres actuellement priorisés au Parlement pour « l'affichage ».

Mais le président a décidé de ne pas « afficher » cela, ne de pas légiférer, de ne pas réagir, de ne pas se pencher sur le sujet. Dans le régime actuel, les suicides au travail, à cause du travail peuvent continuer à raison de un par jour...

Gérard Filoche, 21 juillet 07

Cf. étude « vingt ans de CHSCT » conseil économique et social, Journal Officiel, 2001. François Fillon était venu en 2002 plancher sur cette étude devant le Conseil économique et social... sans rien proposer. Déjà !